

Québec français



La langue française Une mort annoncée

Gilles Dorion

Number 119, Fall 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56020ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dorion, G. (2000). La langue française : une mort annoncée. *Québec français*, (119), 22–22.

La langue française une mort annoncée

PAR GILLES DORION

La langue française est-elle en danger au Québec ?

À la veille des états généraux sur la langue française au Québec, vient sur toutes les lèvres la question fondamentale : « La langue française est-elle en danger au Québec ? » Reprendrai-je certains propos alarmistes faisant état de la « démission des élites » et de la « trahison des clercs » en France ? Les francophones du Québec ne démontrent-ils pas une indifférence coupable devant la détérioration accélérée du français, non seulement chez eux, mais en France même, la mère patrie ? Et si on se posait aussi la question : « La langue française est-elle en danger en France ? », on ne ferait que traduire la consternation de plusieurs organismes voués à sa promotion et à sa diffusion, bref à son usage quotidien, avec, à leur tête, M. Philippe de Saint-Robert, membre du Haut Conseil de la francophonie et président de l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française.

Depuis le début de l'année, au moins trois importants dossiers ont paru dans des revues françaises à ce sujet (*Lettre(s)*, bulletin de l'ASELF, ci-haut nommée, n° 27, février 2000, *Avenir de la langue française*, n° 7, février 2000, et « Les tribulations du français », *La Nef*, mai 2000). Les deux premiers ont précédé de peu le colloque « La langue française en colère », tenu le 23 février 2000, au cours duquel a été distribué un document choc intitulé « Manifeste de la langue française en colère », stigmatisant le comportement de hautes instances politiques, économiques, scientifiques, médiatiques, bureaucratiques qui imposent l'usage de l'anglais dans les notes internes, les comptes rendus, les curriculum vitae, et même comme langue de travail, sous peine de sanctions, sans compter nombres d'autres accroc, tolérés avec indulgence, soit à la Banque centrale européenne, soit au Parlement européen, soit à l'Organisation mondiale du commerce, soit à TF1, et j'en passe, et des pires !

Lorsque certains évoquent la question du métissage linguistique, surtout en provenance de l'anglais, les linguistes en rappellent le caractère normal résultant de divers contextes historiques. Soit. C'est ce que s'empressent de rétorquer, en France, des représentants des pouvoirs publics et du monde de l'éducation comme moyen automatique de défense et de repli, pour faire taire les « insoumis ». Qu'un cer-

tain nombre de mots et de locutions étrangers prennent la place de vocables exprimant déjà, et clairement, en langue vernaculaire, les notions qu'ils recouvrent, on commence à tiquer. Quand on considère que le français a été longtemps une des langues les moins « hospitalières » qui soient à l'égard de ses propres différences linguistiques, en France d'abord, puis à plus forte raison dans les autres pays de langue française, on ne peut que s'étonner qu'elle soit devenue excessivement accueillante à l'égard de l'anglais, infiniment plus qu'une intromission linguistique normale ne le justifie. Une telle situation reflète-t-elle l'indifférence coupable que je dénonçais plus haut ? Ce qui est plus dramatique, c'est la démission généralisée devant un phénomène de société aggravé par l'acceptation tacite d'une mondialisation galopante... à l'anglaise.

Au-delà des protestations et dénonciations, que peuvent les grands organismes francophones ? Quelles mesures concrètes et efficaces les pouvoirs publics, tant en France qu'au Québec, entendent-ils prendre pour contrer ce mouvement, qui apparaît jusqu'à maintenant irréversible ? Les gouvernements français et québécois se concerteront-ils pour redresser la situation ou auront-ils la tentation de se retrancher derrière le droit à la libre expression ? Quand cesserons-nous de confondre usage privé et usage public de la langue ? L'alerte est donnée. Allons-nous rester inertes ? Ce serait là la façon la plus sûre d'appuyer les champions d'une mondialisation centralisatrice à l'américaine, à l'aplanissement catastrophique des différences qui fondent les cultures. Les ouvrages récents de Claude Duneton, *La mort du français*, et de Philippe Séguin, *Plus français que moi, tu meurs*, en ont-ils ébranlé quelques-uns ? Si, comme le soutient le linguiste David Crystal dans son récent essai intitulé *Death Sentence* (Cambridge University Press, 2000), à chaque jour, plusieurs « langues » meurent faute de locuteurs, le fait serait-il applicable à la langue française, forte de ses 150 millions d'utilisateurs ? Sa mort annoncée est-elle à ce point imminente ?

La langue française est-elle en danger en France ?

Adressez-moi vos commentaires, aux soins de la revue. Je les recevrai avec gratitude.